



Preavis 1 mois temoignage

Par **facos431**, le **28/04/2009** à **23:24**

Bonjour,rnBonjour,rnje souhaite porté mon témoignage,rn-j'ai résilie un bail avec 1 mois de préavis pour cause de licenciement rn-la bail a été résilie 1 ans après mon licenciement suite a une proposition de logement hlmrn-le propriétaire n'accepte pas le préavis de 1 mois et refuse de me restitué la caution rn-je dépose plainte devant un juge de proximité en expliquant qu'il y a un vide juridique, qu'il n'y a pas de délai entre un changement de situation et la résiliation et que suite a une pénurie de logement cela expliquait le délai entre le licenciement et le changement d'appartement.rnverdict :rncondamnation du propriétaire rnmotif:rnsuite a une pénurie de logement, le délai de 18 mois entre le licenciement et le preavis de 1 mois est tous a fait accepté .rnmaintenant je tiens a dire aux locataires de se battre jusqu'aux bout, si un propriétaire vous vole ou essaye de vous escroquez.rn car celui a qui j'ai eu affaire a vraiment été très mal honnête car je lui avait trouvez un locataire avec qui il a signé un bail et celui ci c'est désisté et plutot que de le mettre au tribunal il a préféré garder ma caution.rnmalheureusement il est mal tombé...